



SEMINAIRE DE FORMATION

**HOTEL PRESIDENT DE YAMOOUSSOUKRO
LUNDI 07 AU SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020**

THEME

**Gestion du patrimoine :
Mécanisme de codification
des biens meubles et
Immeubles par
arborescence : les
implications comptables,
fiscales et patrimoniales**

DATE et LIEU

Lundi 07 au samedi 12 septembre 2020

**HOTEL PRESIDENT
de YAMOOUSSOUKRO**

CONTEXTE

Le Patrimoine Immobilier et mobilier constitue l'épine dorsale de toute entreprise à fort vision de développement. Des entreprises avec des biens immeubles, meubles et matériels de plus 30 à 40 milliards de CFA dispatchés à travers le pays ou la sous-région, ont une codification approximative et non explicite de ces biens. Cela les met sous pression en cas de sinistre face aux assureurs. La traçabilité n'étant pas effective par manque de plaques à code à barre et QR, des pertes sont enregistrés suite à cette gestion approximative. Cette formation vous permettra de faire un suivi codifié accompagné d'une hotline centrale pour la gestion effective de vos biens. Votre état des immobilisations ne sera plus un document consultatif mais un document central dans la gestion de la vie de vos biens.

Le Cabinet Fiduciaire Afrique de l'Ouest organise du lundi 07 au samedi 12 septembre 2020 à l'hôtel PRESIDENT de YAMOOUSSOUKRO une importante session de formation portant sur le thème :

***Gestion du patrimoine : Mécanisme de codification des biens
meubles et Immeubles par arborescence : Les implications
comptables, fiscales et patrimoniales***

OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs de :

- *comprendre la gestion du patrimoine des biens immeubles, meubles et matériels ;*
- *comprendre l'arborescence de l'entreprise ainsi que la codification des biens par code à barre et QR code ;*
- *maîtriser la gestion du patrimoine et la tenue de l'inventaire ;*
- *proposer des procédures et méthodes de gestion et de suivi du patrimoine ;*
- *comprendre les différents traitements comptables et fiscales y afférentes ;*
- *optimiser la gestion comptable et fiscale liée au patrimoine de l'entreprise ;*
- *savoir exactement le rôle du Directeur du Patrimoine.*

PROGRAMME DE FORMATION

Lundi 07 septembre 2020

➤ 10h- 12h

Module 1 : La gestion immobilière et la gestion du patrimoine

- Gestion immobilière et ses cas spécifiques d'optimisation
 - Expérience entreprise
- 14h30-17h30

- Gestion immobilière et ses cas spécifiques d'optimisation
- Expérience entreprise

Mardi 08 septembre 2020

- 8h-12h

Module 2 : La codification

- Définition
- Procédure d'acquisition de biens corporels
- Cas d'échanges et expérience entreprise
- 14h30-17h30
- Procédure d'acquisition de biens corporels
- Cas d'échanges et expérience entreprise

Mercredi 09 septembre 2020

- 08h-12h

Module 3 : L'arborescence

- Définition
- Procédure
- Cas d'échanges et expérience entreprise
- 14h30-17h30

L'arborescence (suite)

- Cas d'échanges et expérience entreprise

Jeudi 10 septembre 2020

- 08h-12h

Module 4 : Bâtiments principaux et annexes

- Plan de masse et par palier
- Etat des immobilisations
- Cas d'échanges et expérience entreprise
- 14h30-17h30
- Etat des locaux et portes
- Codification Rfid
- Cas d'échanges et expérience entreprise

Vendredi 11 septembre 2020

- 08h-12h

Module 5 : Présentation de codification par plaques

- Plaques étrangères
- Plaques ivoiriennes
- Cas d'échanges et expérience entreprise
- 14h30-17h30
- Analyse des plaques étrangères et ivoiriennes

- Que contient exactement une Direction du Patrimoine ?
- Cas d'échanges et expérience entreprise

Samedi 12 septembre 2020

➤ 08h-12h

Module 6 : Inventaire

- Définition
- Procédure Objectif
- Cas d'échanges et expérience entreprise

Clôture du séminaire et déjeuner

PUBLIC CIBLE

Ce séminaire s'adresse :

- ❖ **Aux Directeurs, Responsable et Agents du service de gestion du patrimoine (immobilier et mobilier)**
- ❖ **Directeurs d'agence**
- ❖ **Conseillers clientèle expérimentés**
- ❖ **Responsables des stocks**
- ❖ **Comptable de l'administration publique et privée**
- ❖ **A toute personne intéressée par la Gestion du Patrimoine**

ANIMATEUR

Expert en gestion du patrimoine et gestion immobilière, Expert Fiscaliste d'entreprise, spécialisé en fiscalité de développement, Ingénieur financier et titulaire d'un Certificat de Management, Business and Administration de Nashville aux USA en partenariat avec le CAMPC. Gérant du cabinet fiscal et patrimonial « Oracles Vision » dont la spécialité est la sécurisation de vos biens et le suivi de la fiscalité de la Gestion du Patrimoine immobilier. Il a en charge actuellement la mise en place de la codification des biens immeubles, meubles et équipements d'une structure d'un groupe français en Côte d'Ivoire.

PARTICIPATION

Huit cent cinquante mille (850.000) FCFA par participant

Ces frais comprennent :

- la documentation,
- l'hébergement à l'hôtel PRESIDENT,
- les frais d'inscriptions à la formation,
- les pauses café et déjeuners,
- le diplôme de participation,
- les activités sportives,
- le cocktail de départ
- Rencontres B TO B ET B TO C

- a) Le bulletin d'inscription doit être retourné au plus tard le Jeudi 10 septembre 2020 à 18 heures par voie électronique au mail : archerassouan@faoconseil.com
- b) Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles ;
- c) Le Droit de participation devra être acquitté avant la date de début de la formation.
- d) En cas d'annulation dans les trois jours précédant le début du séminaire, 25% du montant des frais de participation restera acquis aux organisateurs.
- e) Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un séminaire faute d'un minimum de participants. Dans ce cas, il sera procédé au remboursement des droits encaissés.



BULLETIN DE PARTICIPATION

NB : Frais de formation = 850 000 FCFA

Dénomination de la Société
Situation géographique
Adresse : Boite Postale Tél.
Fax : Email.....
Compte contribuable :
(A renseigner impérativement pour les besoins de la facturation)

Prrière inscrire pour participation à notre séminaire de formation du **lundi 07 au samedi 12 septembre 2020** sur le Thème :

«Gestion du patrimoine : Mécanisme de codification des biens meubles et Immeubles par arborescence : Les implications comptables, fiscales et patrimoniales ».

Les personnes dont les noms suivent :

	Nom et Prénoms Précédés de M /Mme/Mlle	Fonction	Contact en entreprise (Tel, Email et Cel)
1			
2			
3			

Les frais de participation d'un montant de F CFA seront réglés par :

Espèces

Chèque à l'ordre de FIDUCIAIRE AFRIQUE DE L'OUEST

Personne à contacter pour le règlement

Signature et cachet de l'entreprise

M.....

.....
Service ou Personne à contacter pour le dépôt de la facture

.....

Bulletin à nous retourner dûment rempli par mail : archerassouan@faoconseil.com